

Trop, c'est trop !



Monsieur le Président Régis DEPAIX

Association des Maires du Département des Ardennes

Octobre 2017

A Mesdames et Messieurs les élus des Ardennes

*Nous nous tournons vers vous pour que nos territoires, dont la richesse naturelle et culturelle est l'un des principaux atouts, ne soient pas sacrifiés à la spéculation éolienne aveugle qui est en train de prendre une ampleur chaque jour plus inquiétante...*

*L'occupation du sud-Ardenne, Porcien et Thiérache par un réseau de parcs éoliens, outre son effet destructeur pour l'environnement, crée une ligne « Maginot » nous séparant de la champagne et du pôle agroalimentaire et va priver notre territoire des retombées économique et casser la dynamique démographique.*

*Nous pensons en effet que cette proximité, constitue une opportunité de développement et d'attractivité d'avenir à utiliser, à la condition qu'on sache les ménager, dans le cas contraire cela aura pour conséquence à moyen terme d'accueillir moins de famille, moins d'enfants donc par effet domino fermeture de classe, d'école et de service public qui aura pour effet moins de retombées fiscales, poursuivre dans cette voie c'est se tirer une balle dans le pied.*

*Nous estimons que ces exceptionnelles richesses et que les efforts conduits jusqu'à maintenant pour les valoriser se trouvent aujourd'hui gravement compromis par l'irruption anarchique d'installations industrielles dont la prégnance et le gigantisme sont totalement incongrus par rapport aux caractéristiques de nos communes rurales... »*

### **Résister aux « chants des Sirènes » nécessite de décrypter leur discours publicitaire enjôleur :**

Dans toutes les régions de France et dans tous leurs documents publicitaires, les nombreux promoteurs des usines dites aérogénérateurs d'électricité, surjouent leur dévouement au sauvetage de la planète et à la préservation des générations futures en reprenant les discours les plus alarmistes sur le réchauffement climatique dont ils seraient les remparts

ent est datable : 8 juin 2001

après les arrêtés du Secrétaire d'État à l'industrie Christian PIERRET et du secrétaire d'État à l'environnement Yves COCHET qui créent l'effet d'aubaine pour les industriels et financiers allemands et hollandais implantant des usines électriques mues par l'énergie mécanique du vent : les capitaux étrangers récoltent la manne des tarifs subventionnés et lancent le mythe de la pureté du vent donc de leurs usines parées des mêmes vertus.

Sachant « prendre le vent » des modes idéologiques, les financiers-industriels-éoliens adoptent l'idéologie des Verts-Europe Écologie reprise par Mme Ségolène ROYAL dans sa Loi de Transition Énergétique Pour la Croissance Verte et l'adaptent à leur industrie éolienne = bel enfumage sémantique qui permet de verdir leurs bénéfices qu'abondent les consommateurs français par le surcoût sur leur facture d'électricité : la CSPE a augmenté de 650 % en 15 ans pour subventionner l'électricité éolienne rachetée par EDF 82 MWh

imprévu d'électricité éolienne liée à un coup de vent soudain, pour éviter la surcharge du réseau et le risque de blackout (déjà produit en Bavière et Autriche) EDF paie un État voisin pour qu'il absorbe le surplus : vente dite à prix négatif qui permet à la Suisse de profiter de l'aubaine pour recharger ses barrages en étant payée pour le faire... avec l'argent des Français.

---

ménages français ont donc financé à haute européens.

---

- l'intermittence disqualifie cette technologie et induit des émissions de CO2 et autres gaz à effet de serre que les centrales thermiques émettent pour compenser **l'intermittence** : la production éolienne est inexistante lors des Hautes Pressions hivernales et estivales : la puissance nominale installée : 2 à 3 MW par éolienne, n'est atteinte que 12% du temps à comparer aux 85 % des technologies antérieures. Avec des vents inférieurs à 15 km/h la production d'un aérogénérateur d'électricité est insignifiante et parfois nulle. Entre 15 et 45 km/h, il ne produit qu'une fraction de sa puissance nominale et au-dessus de 85 km/h les rotors doivent être mis en berne pour limiter la casse des pales. Or, les centrales thermiques à flamme sont sollicitées à ces périodes improductives mais de surcroît, elles doivent rester disponibles et polluent encore plus au ralenti et lors de leurs **relances aléatoires** dictées par les déventes. Cette compensation étant assurée en Allemagne par des centrales au lignite, c'est le pays qui émet le plus de CO2

- la substitution aux centrales nucléaires est une mystification qui surfe sur les angoisses générées par les catastrophes passées = **pour équivaloir en puissance installée celle de Chooz, il faudrait 5800 aérogénérateurs de 2 MW répartis sur une surface de 500 000 ha**, où trouver une telle surface ? Comme la production éolienne est intermittente et aléatoire combien faudrait-il construire de centrales à gaz (polluantes) et où les mettre ? L'alternative reposant sur les éoliennes implique un scénario = nucléaire (pour la production de base) plus les éoliennes (quand il y a un vent adapté) plus les centrales thermiques (pour pallier les intermittences) plus les lignes à Haute Tension diffuses (pour le raccordement au réseau), plus les postes transformateurs (de connexion au réseau) : un massacre des paysages.

- les troubles sanitaires caractérisés dans les publications médicales internationales comme syndrome éolien et maladies vibro-acoustiques (céphalalgies, acouphènes, troubles cardiaques, insomnies sont partout détectés chez les riverains d'usines éoliennes.

### **Les avis des trois Académies: Médecine, Sciences, Beaux Arts**

**1- Académie de médecine**, communiqué du 9 mai 2017 : Nuisances sanitaires des éoliennes terrestres. "Si ecte au travers de ses

complet bien-

<http://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2017/05/Rapport-sur-les-éoliennes-M-Tran-bahuy-version-3-mai-2017.pdf>

Pour la 1ère fois, l'Académie a pris en compte le problème des infra-sons et auditionné les experts de nos deux fédérations (acousticiens et médecins épidémiologistes). Elle préconise de lancer des études spécifiques sur les infra-sons et leurs nuisances pour les êtres vivant à proximité des usines éoliennes comme celles qui ont été conduites par des institutions étatiques en Australie, Canada, Pays Bas et qui ont

**2- \_\_\_\_\_** : fin du mythe du « modèle » allemand

nucléaire en France. Six ans plus tard, la part du nucléaire est de 13 %, celle des renouvelables de 30 %, ce qui est remarquable, mais la part de

[http://www.academie-sciences.fr/pdf/rapport/lpdv\\_190417.pdf](http://www.academie-sciences.fr/pdf/rapport/lpdv_190417.pdf)

Analyse confirmée par France Stratégie :

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/transition-energetiqueallemande-fin-ambitions>

### **3- Extrait rapport Académie des Beaux Arts**

"Les éoliennes, machines de 150 mètres de haut, sont en contradiction avec la tradition française qui a

de manière massive, avec les sites remarquables et les paysages de qualité qui ont valu à la France le titre de première destination touristique mondiale, est difficilement acceptable. »

<http://www.academiedesbeauxarts.fr/upload/Eoliennes/Eoliennes.pdf>

**En conclusion pour tous ces motifs nous vous demandons de mettre un frein à ce développement pour sauver ce qui peut l'être encore de nos Ardennes, à défaut vous en porterez la responsabilité. Le bien être de la population n'est pas négociable même contre de l'argent.**

**POUR LE COLLECTIF ALERTE SOS EOLIEN**

Philippe LEBÉ